

Francis ROMO
Très Sage et Parfait Grand Vénérable
Du GCG de la GLMF

À l'attention de
l'assemblée du congrès du 12 Avril 2025
Du Grand chapitre général RITE français de la GLMF

Discours de Clôture du XXIIe Congrès annuel 2024 du 12 avril 2025 du GCG de la GLMF
avec assemblée générale ordinaire de la juridiction Jérôme Lalande

CONTEXTE ET INTRODUCTION

MM. : BB. : AA. : SS. : FF. : membres du GCG de la GLMF, délégué(e)s des Souverains Chapitres membres de notre juridiction Jérôme Lalande, représentants des Juridiction des Hauts Grades et obédiences amies ainsi que le Très Sage et Parfait Grand Vénérable Philippe Guglielmi du GCG du GODF ancien SGM et bien sûr notre Grand chancelier du Vè ordres Serge GIRAUDO ainsi que notre Sérénissime Grand maître de notre obédience la GLMF Félix Natali.

Nous voici parvenus au terme de notre XXIIème congrès, un moment solennel où tout au long de la journée, nous avons partagé nos réflexions, nos aspirations pour l'avenir de notre Rite Français des ordres de sagesse ; par le développement de nos souverains chapitres, tels que je vous l'ai développé, dès cet après-midi en assemblée générale après mon élection. Ce congrès est l'occasion de renforcer les liens fraternels qui nous unissent toutes et tous et de réaffirmer notre engagement envers les valeurs et les principes qui fondent notre tradition maçonnique.

ÉLECTION ET RENOUVELLEMENT

Les sœurs et frères délégués ont élu par assemblée générale ordinaire une chambre d'administration renouvelée et en son sein le nouveau bureau de la juridiction Jérôme Lalande constitué du Très sage et Parfait Grand Vénérable et président Francis ROMO, du Grand secrétaire Michelle BRIERE et du Grand trésorier Alain VIOTTI ; avec tous les grands officiers qui composent la chambre d'administration ainsi que tous les autres membres des différents organes nationaux de notre GCG de la GLMF

L'élection étant la base démocratique de toute fonction et limitée dans le temps conformément à l'article 8 de notre constitution, de nos règlements généraux et statuts du GCG de la GLMF suivant les principes fondamentaux de notre obédience la GLMF auxquels notre Sérénissime Grand Maître Félix Natali, nous le savons, est très attaché.

VALEURS ET ENGAGEMENTS

Au cours de ce congrès, nous avons abordé des sujets essentiels qui touchent à la fois à notre pratique rituelle et à notre rôle dans la société. Nous venons d'échanger sur la transmission de nos connaissances maçonniques, sur l'importance de l'initiation et sur les défis sociétaux contemporains auxquels nous sommes confrontés par notre travail en commun et le choix sur la question à l'étude des chapitres pour 2025. Chacun de ces échanges a été une source d'enrichissement personnel et collectif, nous rappelant l'importance de notre quête commune de lumière et de vérité. « Lumière au sens des idées des lumières du XVIII qui prônaient la raison, la science et les droits de l'homme qui ont profondément influencé la franc-maçonnerie française ».

La transmission reste plus que jamais au cœur de notre démarche maçonnique. Elle est ce qui nous unit et ce qui nous permet de grandir ensemble. En transmettant nos connaissances, nos rituels et nos valeurs, nos anciens nous perpétuent une tradition née donc au cours de ce siècle des lumières, qui nous invite à toujours « **chercher à aller plus loin** ».

En cela aujourd'hui encore, et plus contemporain et proche de nous, nous pouvons remercier ces pionniers des premières heures des actions qu'ils ont menés et qui nous obligent, nous la nouvelle relève, « **à relever le gant** » de **ce défi bienveillant qui est celui de la créativité...**

Mes sœurs et frères, Je veux parler de la naissance des premiers chapitres de sagesse de rite français au sein de la GLMF, dès les années 1990 avec des sœurs et des frères qui ont ainsi semé les graines de deux structures indépendantes l'une de l'autre avant d'aboutir avec notre GCG actuel :

Le Suprême Grand Chapitre International et le Grand Chapitre Général au sein du Suprême Conseil Mixte de France du GCG de la GLMF de l'époque.

Pour enfin aboutir à ce que notre sœur Odile Henri, alors Grand Maître GLMF et membre d'un de nos chapitres rite français avec l'aide et la volonté du frère Alain Bauer, alors Grand Maître du GODF, arrive à légitimer chaque juridiction de hauts grades souchee sur la GLMF, par des documents réguliers, à l'image du GODF. Ces juridictions qui aujourd'hui sont là... à notre congrès, comme nous, nous assistons aux leurs...

Ils ont ainsi pu procéder dès le 22 Février 2002 à l'installation du GCG de la GLMF par le GCG du GODF ; avec gestion de la patente correspondante par convention avec la GLMF, puis plus tard...la lettre capitulaire du Vè ordre que le GCG du GODF nous a directement attribué etc. etc.

Alors, même si nous avons fêté nos vingt ans et nous en sommes fiers, c'est tout naturellement qu'à partir des années 1990 notre histoire doit s'écrire comme l'a très bien dit en son temps notre sœur passée TSPGV Colette Léger.

Les fondations de notre GCG de la GLMF, bâties pierres après pierres selon le temps long de notre tradition, nous assurent aujourd'hui la pérennité de notre ouvrage.

Alors certes 33 ans c'est peu au regard de l'histoire, mais cela permet auprès de nos membres récents (et peut-être parfois aux plus anciens) de faire connaître par cette transmission « d'où nous venons », et comme dit le vieil adage « pour savoir qui nous sommes... » et « pour essayer de savoir où l'on va... ».

HISTOIRE ET TRADITION

Le Rite Français et ses ordres de sagesse, par son histoire aux traditions très anciennes et ses spécificités, occupe une place unique dans le paysage maçonnique français ; tout en étant contemporain, il est héritier direct de l'esprit des lumières du début du XVIII è siècle lié à « l'écosisme » et aux « modern's » avec **un aboutissement dans sa dimension traditionnelle et symbolique en 1786 de nos ordres de sagesse, tels que nous les pratiquons aujourd'hui dans une démarche initiatique et humaniste.**

En effet :

Dès les années 1717 avec la venue en masse des migrants écossais, irlandais, anglais sous l'influence dite de cet « écosisme-là », la franc-maçonnerie française s'est développée.

Il faut le dire avec **une participation française très créative dans les rituels** à partir de catéchismes d'une maçonnerie dite primitive apporté par les anglo-saxon ; ces rituels français prenant le nom bien plus tard de Modern`s... mais il s'agit là d'une autre histoire dont la franc-maçonnerie a le secret... et pour moi bien révolue... Quoi qu'il en soit ...dés 1728 le rite français est né, les archives revenu de Russie en possession au musée du GODF rue cadet en attestent... à ce sujet je voudrais saluer notre frère Ludovic Marcos passé à l'orient éternel qui je le sais a pris sa part dans cette transmission au sein de ce musée... tellement fier de l' avoir connus et côtoyé dans le Sud, lui avec son immense culture... La franc-maçonnerie française et le Grand Orient sont liés depuis 1728... même si à cette époque, il se nommait La Grande loge de France première obédience maçonnique en France qui jouait un rôle crucial dans l'organisation et la régulation de la Franc-maçonnerie en France, et ne pris son nom actuel qu'en 1773... presque 250 ans...vous rendez-vous compte !

Puis, vint la naissance du Grand chapitre général rite français du GODF en 1786..., avec la rédaction de nos rituels de référence mis en forme par ROETTIERS de MONTALEAU, et ce fut un pas décisif pour nous et pour les siècles à venir, même si pour notre rite, « le temps se déroula plus en cascades qu'en long fleuve tranquille... »

En termes de connaissances historiques, étant en haut de l'échelle de mes compétences, j'arrêterai là la genèse de nos racines maçonniques et attaches des ordres de sagesse de notre juridiction et GCG de la GLMF avec le GCG du GODF dont nous sommes évidemment très fiers.

CLARIFICATION SUR LES ORDRES DE SAGESSE

Une petite précision tout de même qui pour la transmission a toute son importance : certains membres de chapitres de sagesse et en général les maîtres de la GLMF travaillant au Rite français (mais ça c'est bien normal de leur part) pensent que comme il existe différents courants du rite français au trois premiers grades, à savoir : Français traditionnel1786, Moderne, Moderne rétabli, Groussier, Philosophique et je crois en oublier un... plus le convent de 1877 qui est passé par là... il existerait donc différents rituels des ordres de sagesse propres à ces courants. **Que nenni ! dans le GCG de la GLMF historiquement ce n'est pas ça.... Je m'explique :**

En fait :

Les Ordres de Sagesse, tels que structurés par Alexandre-Louis Roettiers de Montaleau, sont spécifiques au Rite Français de l'époque et ne sont pas directement liés aux différentes familles des trois premiers grades que je viens de citer.

Ils constituent une progression distincte au-delà du grade de Maître, offrant des enseignements supplémentaires et approfondis.

Cela n'empêche pas le GCG du GODF de faire vivre le rituel de référence qu'il nous délivre, dont nous avons la gestion, par exemple, en son rituel du 4 è ordre dont **l'entrée historique** reste Le Prince Rose Croix **préalable** au parfait maçon libre d'Hérédome de KILWINING et dont **l'aboutissement** en est le Grand commandeur du temple, **lui plus récemment initié**, conformément à notre constitution liée à notre patente.

En résumé :

Bien que les trois premiers grades du Rite Français, apprentis, compagnons, maîtres, puissent varier en fonction des familles et des traditions spécifiques, **les Ordres de Sagesse suivent donc une structure plus uniforme mise en forme par Roettiers de Montaleau.**

Ces ordres offrent **une continuité dans l'enseignement maçonnique**, permettant aux membres de poursuivre leur quête de connaissance et de sagesse au-delà des grades symboliques.

Cette structure **permet une cohérence dans les enseignements avancés tout en respectant la diversité des pratiques aux premiers grades.**

D'où la transmission bienveillante dont nous avons le devoir de faire preuve...en transmettant cette culture **tout en laissant à l'initiation et aux réceptions l'émotion, l'intime ressenti.**

Cette transmission bienveillante, mais vigilante, nous invite à toujours plus de rigueur, de réflexion et de discernement. En tant que Hauts Grades de sagesse du Rite français, nous avons à notre tour la responsabilité de préserver et de transmettre cet héritage, tout en l'adaptant aux défis de notre époque. C'est un défi exigeant, mais ô combien enrichissant.

Sur le rite français, j'en terminerai par une citation de notre frère Philippe Guglielmi Grand Vénérable du GCG du GODF qui a été également Grand Maître du GODF :

« Le Rite Français, c'est en amont la démarche initiatique, et en aval la résolution du fait social ; l'un ne va pas sans l'autre et les deux sont indissociables »

CONCLUSION

En clôturant ce congrès, je vous invite à poursuivre les réflexions et les travaux initiés ici. Que chacun de nous retourne dans son chapitre avec une énergie renouvelée et une détermination accrue à servir notre Rite et à promouvoir ses valeurs universelles.

Souvenons-nous que notre force réside dans notre unité et dans notre capacité à évoluer ensemble, guidés par les principes de liberté, d'égalité et de fraternité ; d'œuvrer avec force et vigueur pour que notre laïcité, à l'intérieur comme à l'extérieur, jamais ne raisonne comme une coquille vide !

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à chacun d'entre vous pour votre participation active et engagée. Votre présence et vos contributions ont fait de ce congrès un moment inoubliable et fructueux. Je remercie également les organisateurs et tous ceux qui ont œuvré dans l'ombre pour que cet événement soit une réussite. Je remercie tous les dignitaires qui siégeaient à l'Orient à qui je donne à présent la parole dans l'ordre protocolaire de rentrée.

La parole est donc donnée à l'orient.

Je vous souhaite à tous un retour serein et inspiré. Puissions-nous continuer à œuvrer ensemble pour le rayonnement de notre Rite Français, de la franc-maçonnerie universelle en tous ses rites et pour le bien de l'humanité.

Fraternellement

Francis ROMO

Très sage et Parfait Grand Vénérable du GCG de la GLMF

Président de la Juridiction Jérôme LALANDE